



Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Ecole maternelle Les Croisettes Conseil d'école du lundi 5 novembre 2018

Présents : Mmes Duchenne (directrice), Le Romanser, Picard (enseignantes)
Mme Sadon, Mmes Muther (adjointe au maire), Convert (responsable des affaires scolaires)
Mmes Riboulet, Roche, MM. Sellier et Tonnellier (parents délégués)

Excusés : M. Manzoni (IEN), Mme Caillot (enseignante), Mme Petit (parent délégué), M. Guéniat (DDEN), M. Baulot (vice-président de la communauté de communes)

1) Installation du conseil d'école

Le conseil d'école se compose :

- de l'Inspecteur de l'Education nationale ;
- des 4 enseignantes (la classe de MS comprend 2 enseignantes) ;
- des parents délégués : 3 titulaires et 2 suppléants ;
- des responsables de la mairie ;
- des représentants de la communauté de communes (périscolaire).

Rappel des résultats des élections de parents délégués :

Nombre d'inscrits :140
Nombre de votants :64
Nombre de bulletins blancs ou nuls :12
Nombre de suffrages exprimés :52
Taux de participation45,71 %

2) Les effectifs

A ce jour, les effectifs de l'école sont les suivants :

- 24 GS
- 29 MS
- 23 PS et 8 TPS (dont 2 ne sont pas encore rentrés)

Soit 84 élèves (82 présents)

3) Le personnel

L'école compte 6 ATSEM (1 par classe + 1 en TPS-PS le matin + 1 pour la sieste)

Les enseignantes remercient à nouveau la mairie pour le personnel mis à disposition en nombre. Les ATSEM ont de réelles missions éducatives auprès des élèves et occupent une part importante dans

l'accompagnement de leur scolarité. Il est donc très appréciable pour les enfants qu'elles soient dans la classe toute la journée.

De plus, les enseignantes remercient la mairie d'avoir mis en place une formation sur la bienveillance éducative et la gestion de l'hétérogénéité.

Lorsque la formation sera terminée, il conviendra de faire un bilan en termes d'analyse de pratiques.

Cette année, l'école ne bénéficie plus de service civique, ni d'AVS.

4) Modalités de rencontres parents-enseignants

Des rencontres entre les parents et les enseignantes peuvent avoir lieu dans l'année, autant de fois que cela s'avère nécessaire. Chacun prendra soin de prendre rendez-vous avec l'autre et de trouver un moment qui convienne aux deux parties. Lors de ces rencontres, un membre du RASED pourra être sollicité, afin d'apporter son avis d'expert sur la situation.

Lorsque les difficultés sont persistantes, la directrice peut organiser une équipe éducative, qui réunira tous les acteurs de la vie de l'élève (parents, enseignante, CAMPS, médecin de PMI, RASED...). Ceux-ci feront un point sur la situation, avec leurs différents points de vue, dans l'objectif de chercher ensemble des solutions viables pour une meilleure scolarité pour l'élève.

5) Organisation des aides spécialisées

Lorsque les difficultés, ponctuelles ou non, se font sentir chez un élève, l'enseignante peut proposer :

- des Activités pédagogiques complémentaires (APC) : des activités qui complètent ce qui est proposé en classe, en petit groupe, adaptées aux besoins de l'élève. Les APC sont proposées pour 3 semaines consécutives et renouvelables (en dehors du temps scolaire) et nécessitent l'accord des parents.
- Depuis cette année, elles doivent être consacrées essentiellement à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise de la langue et doivent concerner un maximum d'élèves.
- le Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) se compose d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée. Celle-ci prend en charge des élèves de GS et MS (groupe de 3-4 élèves), sur le temps scolaire, pour un travail ciblé aux difficultés de chacun. L'accord des parents est également nécessaire.

6) Vote du règlement intérieur

Les modifications apportées au règlement intérieur sont : « *Les jours des APC : mardi et jeudi de 16h50 à 17h35* ».

7) Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

L'équipe enseignante a des consignes de sécurité à respecter, consignées dans le Plan particulier de mise en Sécurité (PPMS).

Plusieurs possibilités en cas de danger :

- évacuation en cas d'incendie : tous les élèves sortent par le portail bleu et se regroupent sur le parking. Un exercice a été réalisé le jeudi 20 septembre. Les élèves ont mis moins de 2 minutes à sortir, dans le calme.
- mis à l'abri dans l'école en cas de tempête, séisme, danger nucléaire ou transport de matière dangereuse.

- confinement en cas de propagation de gaz toxique (dans la salle de motricité)
 - en cas d'attentat, fuite (toutes les classes passent par la Coulée verte) ; confinement (cacher tous les individus, bloquer toutes les issues par du mobilier).
- Un exercice attentat/fuite aura lieu le mardi 6 novembre.
Dans tous les cas, la cellule de crise est gérée par la directrice, en lien avec les autorités (gendarmerie, mairie).

8) Rappel des axes du projet d'école

Axe 1 : parcours citoyen

Chaque classe travaillera sur des situations de coopération ou d'opposition en EPS ou dans des situations de classe (jeux de société de coopération)

Axe 2 : développer les compétences en langage oral et écrit

Un travail approfondi sur la compréhension de consignes.
Productions d'écrits sous formes de jeux : charades, devinettes...

Axe 3 : réduire le déficit culturel – éducation à la santé

En attente d'une réponse du GPSAM

Axe 4 : réduire le déficit culturel – patrimoine local

Pour cette année, nous envisagerons des visites dans la ville.

9) Projets pour 2018-2019

- *Ecole et cinéma* : 2 séances sont prévues pour les 3 classes : Petites Z'escapades (courts métrages) le 18 janvier et 10, 11, 12, Pougne le hérisson le 7 juin.
- *Projet musique* : un professeur de l'école de musique, Guillaume Lombard, interviendra en novembre pour trois séances dans les classes de PS, MS et GS.
- *La liaison GS/CP* : les GS et CP travaillent sur des albums en commun. Les élèves s'écrivent et s'échangent des productions d'écrits (devinettes, questions, QCM, vrai ou faux...)
2 rencontres sont prévues : la première en mai (rencontre découverte) et la seconde en juin (ateliers tournants sur une après-midi).
- *Projet de circonscription* : il s'agit de réaliser un parcours de découverte de Semur qui porte sur son histoire, ses paysages...
Chaque étape permettra de travailler en productions écrites et orales et pourra être composée de productions artistiques (arts plastiques, productions sonores, photos...
Les GS travailleront sur les animaux dans la ville : dans la collégiale et dans la ville.
Le parcours réalisé par les enfants sera ensuite mis sur l'application Guidigo et visible sur tablette ou smartphone par les parents, les touristes...
7 visites dans la ville sont prévues avec Céline Duchêne, animatrice du patrimoine, en novembre et décembre.
- *Spectacle de Noël* : le choix du spectacle n'est pas encore défini.

10) Parents et galopins – coopérative scolaire

L'assemblée générale de Parents et galopins s'est tenue le 27 septembre. Les membres ont tiré un bilan positif des différentes manifestations organisées en 2017-2018 :

- marché de Noël et vente des calendriers
- vente de livres
- vente de photos de classe
- kermesse.

Ils ont décidé que ces manifestations seraient reconduites en 2018-2019.

11) Travaux

Lors des précédents conseils d'école, il a été demandé :

- la pose de rideaux dans les classes pour éviter les fortes chaleurs : *ce sera porté au budget 2019*
- l'éclairage du portail ainsi que le problème de sonnette : *cela devrait être réglé rapidement*
- la peinture de la classe TPS-PS : à inscrire dans le budget global des services techniques puisqu'il s'agit de petits travaux : *la rénovation sera effectuée cette année, pendant les vacances scolaires, peut-être celle de février.*
- réparation du bateau dans la cour (accident en septembre)
- nettoyage cabane à vélos et nettoyage vélos : *effectué le mercredi 7 novembre*

Questions diverses concernant la mairie :

- Avez-vous versé le reste de la subvention pour la sortie scolaire de juillet 2018 ?
Non. A débattre à la prochaine réunion de la caisse des écoles.
- Est-ce que la caisse des écoles s'est réunie pour modifier le règlement intérieur en vue de permettre aux parents non affiliés à une fédération de participer aux réunions, ainsi que les maires des autres communes ?
Cela sera fait prochainement

12) Périscolaire

Les parents d'élèves demandent si un logiciel de gestion pour l'inscription à la garderie et à la cantine sera bientôt mis en place.

Pour l'instant, pas de logiciel de ce type à destination des parents.

13) Questions diverses

Une question concernant la partie jardin qui se trouve à l'intérieur de la cour : les parents demandent si le jardin sera utilisé sur le temps scolaire ou périscolaire.

Aucune décision n'a pour l'instant été prise. Les enseignantes se concerteront avec les agents du périscolaire en temps voulu.

Date du prochain conseil d'école : lundi 18 mars

Compte-rendu rédigé par Isabelle Duchenne et Elise Picard